

Communiqué de presse : [Sylvain BLONDIN](#) pointe

« Les difficultés d'accès aux soins en France. »

A PAREID, le 05 JANVIER 2012,

La problématique de l'accès aux soins médicaux est devenue une question centrale dans notre société où de grands changements dans le monde hospitalier et où une réduction future des effectifs de médecins sur le territoire est à venir.

La loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) du 21 juillet 2009, intervient afin de permettre une mise en place d'une offre de soins de qualité satisfaisant à l'ensemble des besoins en santé et favorisant la proximité d'accès à toute la population. Il est question d'établir un état des lieux de l'accessibilité aux soins en France métropolitaine.

Le temps d'accès aux soins est mitigé : 95 % de la population française a en moyenne accès à des soins de proximité en moins de quinze minutes. De même, la plupart des médecins spécialistes libéraux ainsi que les équipements médicaux les plus usités sont accessibles en moyenne à moins de 20 minutes par la route.

Parallèlement les soins hospitaliers courants sont accessibles pour 85% de la population française en moyenne en 25 minutes et pour les 15% restant en plus ou moins 45 minutes.

Néanmoins, des inégalités d'accès persistent dans les domaines de santé spécialisés. Les régions rurales, à taux de population de faible densité, se retrouve avec des déserts médicaux dans la plupart des soins spécialisés, auquel s'ajoute l'éloignement des soins généraux de proximité. Depuis 1990, la distance moyenne d'accès aux soins a diminué pour certains spécialistes (urologues etc...), mais a augmenté pour d'autres, en particulier les pédiatres.

Dans les prochaines années, l'effectif de médecins et la densité médicale vont baisser de façon visible, tandis que la population va continuer à croître et par de là, le nombre de personnes âgées, en besoin de soins mais ayant moins de facilité de mobilité, va augmenter. Pour ces populations, vivant dans une zone rurale en proie à une désertification médicale de plus en plus importante, se pose un vrai problème d'accès, et il nous reste à trouver des solutions, tant sur les plans financiers qu'organisationnel, qui deviennent nécessaires si l'on veut leur garantir un service de soins équitable.

C'est ce que l'association [BIG BANG](#) crée par [Sylvain Blondin](#) et [CEFC Médical](#) participent à résoudre en apportant des approches et des solutions, reprise notamment du rapport que [Sylvain Blondin](#) a présenté au sénat en Mai 2009.

[CEFC médical](#)
[CENTRE EUROPEEN DE FORMATION & CONSEIL](#)

13 rue de l'Eglise 54160 PAREID.

Tél : + 33 (0)3 29 83 20 12

Fax : + 33 8 11 48 16 20

Mail : info@centre-formation-conseil.eu

[RECRUTEMENT - FORMATION - CONSEIL](#)



Medocln - recrutement . com

